

Cour européenne des droits de l'homme

Strasbourg

Le bâtiment représente une architecture remarquable qui contribue à l'identité de la Cour Européenne des Droits de l'Homme

HK Rokham, Conseil de L'Europe





La Cour européenne des droits de l'homme est un jalon symbolique de la 'Nouvelle Europe'. Le site se trouve assez loin du centre historique de la ville mais proche de la rivière.

D'après le cahier des charges du Maître d'Ouvrage, et de par la nature du rôle de la Cour, ses locaux devaient absolument éviter d'être intimidants ou de ressembler à une forteresse. Ils devaient au contraire être accueillants et humains, tout en conservant une dignité de rigueur. Protéger et améliorer la qualité du site était un autre objectif essentiel, et un fonctionnement économique dans un environnement "naturel" était pratiquement tout aussi important.

Le diagramme de base du projet a été mis à l'épreuve pendant le processus de conception. En effet, l'effondrement du bloc communiste vers la fin des années 80/ début des années 90 a sensiblement élargi la "famille" européenne et en conséquence, la zone de bureaux disponibles a dû augmenter de quelque 50 pour cent et les espaces publics de 25 pour cent.

Lieu Strasbourg Fr

Strasbourg, France

Date

1989-1995

Maître d'ouvrage

Conseil de l'Europe

Coût

35 millions de livres sterling

Superficie

28 000 m²

Coût/m²

117 livres sterling

Architecte

Richard Rogers Partnership

Co-architecte

Atelier d'Architecture Claude Bucher

Ingénierie structure

Ove Arup & Partners/ Omnium Technique Européen

Ingénierie services techniques

Ove Arup & Partners/ Omnium Technique Européen

Economiste

Thorne Wheatley Associates

Entrepreneur principal Campenon Bernard SGE

sampenon Bernard SGE

Consultant en éclairage Lighting Design

Lighting Design Partnership

Architecte-paysagiste

David Jarvis Associates/ Dan Kiley

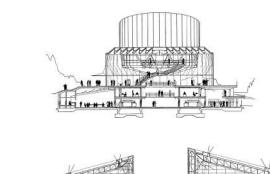
Consultant en acoustique

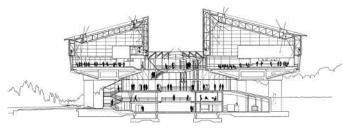
Sound Research Laboratories

Prix remportés

2015

Architecture contemporaine remarquable





Les deux principaux services de la Cour européenne, la Cour elle-même et la Commission, occupent deux chambres circulaires recouvertes d'acier inoxydable à la tête du bâtiment, alors que des éléments structurels secondaires ressortent en rouge vif. Le hall d'entrée est baigné de lumière et offre une vue splendide sur la rivière. La "queue" du bâtiment est divisée en deux parties et contient des bureaux, des locaux administratifs et les cabinets des juges. Les fonctions sont clairement lisibles.

Seuls les espaces publics principaux, organisés autour d'une rotonde pavée, sont climatisés (à l'aide d'un système économique d'échange de chaleur). Le reste du bâtiment utilise la ventilation et la lumière naturelles avec des fenêtres ouvrantes.